

Motion de l'Assemblée générale du 6 mars 2014

L'Assemblée Générale réunie le 6 mars 2014 réaffirme son opposition à la loi Fioraso et donc à toute sorte de regroupement entre les universités Paris 8 et Paris 10.

Elle dénonce l'absence de transparence et de démocratie dans la conduite de l'université et de ses orientations, qu'elles concernent la COMUE, l'avenir des composantes et des diplômes (exemple de l'IED et du DESU Art-thérapie), ou encore le cadrage des diplômes et la modification autoritaire des tranches horaires.

L'AG appelle :

- à organiser des AG d'UFR pour débattre de ces questions ;
- à ne pas refaire des maquettes selon le cadrage imposé ;
- à un rassemblement de l'ensemble des personnels et étudiants lors du prochain Conseil d'administration ;
- à une prochaine assemblée générale
- à rejoindre la manifestation interprofessionnelle du 18 mars
- demande que le CA réexamine le dossier du DESU Art Thérapie en recevant les responsables des diplômes

Adoptée à l'unanimité moins 2 NPPV